DLP 11-5-62 101219

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

ÉDITION DE LA STATION DE STRASBOURG (Tél. 34-14-63 Poste 93)
(BAS-RHIN, HAUT-RHIN, MEURTHE-ET-MOSELLE, MOSELLE, VOSGES)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux : Cité Administrative, 2, Rue de l'Hôpital Militaire STRASBOURG
C. C. P. : STRASBOURG 55-08-86

ABONNEMENT ANNUEL 12 NF

5 Mai 1962.

BULLETIN N° 20 du mois de MAI 1962

TRAITEMENTS INSECTICIDES ET PROTECTION DES ABEILLES

Les précautions à prendre sont de trois sortes.

1°) Si au moment de traiter se trouvent dans les sultures des plantes adventices ou des engrais verts en fleurs, les faucher avant d'appliquer les insecticides nocifs pour les abeilles.

2°) Dès la floraison terminée, c'est-à-dire lorsque les 3/4 des pétales sont tombés, vérifier l'état sanitaire, et si une invasion s'est développée entre temps, adopter de préférence les insecticides doués d'un certain pouvoir de "rattrapage" comme le PARATHION par exemple (lutte contre l'Hoplocampe des prunes).

3°) Si en dépit de toutes ces précautions, des traitements insecticides s'imposaient en présence de fleurs mellifères, adopter les insecticides réputés non nocifs pour les abeilles, et autorisés comme tels. Encore que nous ne les conseillerions pas toujours en période normale, ils constituent en période de floraison des solutions de remplacement parfaitement valables et en tout cas de beaucoup préférables à la suppression des traitements nécessaires ou à l'application de produits nocifs, qui en plus de leur caractère illégal, présentent le grave inconvénient de supprimer les insectes de la pollinisation avec toutes les répercussions que cela comporte pour la formation des fruits.

Nous avons actuellement six produits autorisés qui sont :

LE TOXAPHENE

Ce produit permet à peu près les mêmes utilisations que l'H.C.H. ou le Lindane, à cette différence près que, comme il fallait s'y attendre, il est peu efficace contre les insectes de l'ordre des abeilles (Hymenoptères).

.../...

79

C'est-à-dire qu'il est très valable contre les Coléoptères (Doryphore, Méligethe, la plupart des Altises, les Charançons) les chenilles en général, la plupart des Cécidomyies, des Punaises, des Thrips. Cette liste n'est pas limitative et de nombreux autres groupes d'insectes sont sensibles à cet insecticide.

LES POLYCHLOROCAMPHANES ont les mêmes emplois que le Toxaphène.

LE DIETHON (anciennement appelé Ethion) est surtout connu comme très efficace contre les Araignées rouges (Tetranyques) aux doses de 40 à 70 grammes de Matière Active par hectolitre, mais il est également très valable contre les Pucerons (60 grammes de Matière Active par hectolitre) -même sous la forme d'oeufs, - de nombreuses chenilles et en particulier le Carpocapse à la dose de 100 grammes de Matière Active par hectolitre. (Ce pourrait être la solution pour les vergers avec engrais verts en fleurs ou avec des plantes adventices mellifères); il est très prometteur contre les Psylles, les Cicadelles, certaines chenilles (Tordeuses), les mouches.

LE CHLORTHIEPIN est efficace contre un grand nombre de coléoptères parmi lesquels le Doryphore, certaines Altises, les Méligethes, les Criocères, à 30 à 40 grammes de Matière Active par hectolitre, certaines chenilles comme les Piérides aux mêmes doses, et certaines mouches, les Psylles. Il est commercialisé sous le nom de Thiodan.

LES PYRETHRINES sont employées depuis très longtemps sous forme de produits tirés de la poudre de pyrethre. Depuis quelques années l'industries fournit des produits beaucoup plus intéressants, obtenus par synthèse, et encore qu'ils n'aient pas la même efficacité et la même durée d'action, ils pourraient remplacer en période de floraison les insecticides courants dans la lutte contre les Pucerons et les Thrips.

LE DICHLOROPHENYLTRICHLORETHANOL autrefois appelé Kelthane et toujours commercialisé sous ce nom, est avant tout un excellent acaricide, agissant sur les oeufs, les larves et les adultes d'un grand nombre d'acariens (Araignées rouges). Il s'emploie aux doses de 60 à 65 grammes de Matière Active par hectolitre.

Tels sont les quelques produits autorisés en période de floraison comme "non nocifs pour les abeilles". Mais cette liste s'allongera certainement grâce aux progrès de l'industrie.

Dans les communes où les traitements insecticides peuvent inquiéter les agriculteurs, nous ne pouvons que souhaiter que des contacts s'établissent entre Arboriculteurs et Apiculteurs, sous forme de "Comité d'Entente" ayant pour but l'étude de ces problèmes de façon à trouver une solution susceptible de satisfaire les uns et les autres.

BULLETIN N° 20 du mois de MAI 1962

ARBRES FRUITIERS

/Avertissement /

TAVELURES Les risques de contaminations sont actuellement très marqués. Il convient de renouveler la protection qui avait été prescrite dans notre note du 25 Avril.

Un traitement dès réception s'impose.

/Information/

OIDIUM DU POMMIER

Profiter du traitement tavelure pour renouveler la protection. Il est conseillé d'enlever les pousses oïdiées dès leur apparition.

HOPLOCAMPES DES POIRES-POMMES-et-PRUNES

Ces parasites assez fréquents dans nos régions sont de petits insectes dont la femelle pond dans les fleurs épanouies. La larve après éclosion pénètre dans les tout jeunes fruits dont elle dévore l'intérieur.

Les plantations de mirabelliers sont l'objet des attaques les plus graves.

Il convient d'appliquer sur les mirabelliers ayant atteint le Stade 3/4 de la chute des pétales l'un des produits suivants en pulvérisation :

H.C.H. 100 gr. de matière active par hl. d'eau.
Lindane 12 gr. de matière active par hl. d'eau.
Rotenone (avec adjonction d'un mouillant) 20 gr. de matière active par hl. d'eau.
Parathion étyle 20 gr. de matière active par hl. d'eau.
Parathion métyle 30gr. de matière active par hl. d'eau.
Toxaphène 100gr. de matière active p. hl. d'eau.

Pour les poiriers et les pommiers utiliser les mêmes produits mais dès la chute des premiers pétales.

TAVELURES DU PRUNIER

En ce qui concerne les mirabelliers ayant souffert des attaques de tavelures ces dernières années, notamment en Lorraine, il est conseillé de profiter de ce traitement insecticide pour ajouter un produit fongicide à la bouillie. On utilisera l'une des spécialités recommandées à propos des tavelures des pomacées.

.../...

80

SCOLYTES-XYLLEBORES

Ces insectes sont des parasites du bois, creusant des galeries dans les troncs et les branches charpentières, origines de dessèchements partiels ou totaux des arbres. Dans tous les vergers où des attaques ont été observées il convient d'effectuer dès maintenant un traitement.

Utiliser H.C.H. ou D.D.T. 200 à 300gr. de matière active par hl.
Lindane 30gr. de matière active par hl.

On peut avantageusement ajouter une huile blanche d'été à la préparation.

Ces traitements seront copieux et viseront surtout la charpente des arbres.

COLZA

ALTISES - CHARANCONS DES TIGES

Les parcelles de colza de printemps sont actuellement l'objet des attaques de ces insectes. Un traitement est conseillé au plus tôt en utilisant l'un des produits mentionnés sur la liste remise à chaque abonné (rubrique colza).

CULTURES MARAICHERES

MOUCHES DE L'ASPERGE (jeunes aspergeraies)

Le vol interrompu par le refroidissement de ces derniers jours va reprendre dès le retour d'une température plus chaude. - Dans les jeunes aspergeraies considérées comme pépinières, effectuer un traitement dans les cultures laissant apparaître les premiers turions. Utiliser l'un des produits suivants :

Endothion 50gr. de Matière Active/hl.
Diazinon 30gr. de Matière Active/hl.
Dimethoate 30gr. de Matière Active/hl.

Renouveler la protection dans dix jours.

Les Contrôleurs chargés des
Avertissements Agricoles,

J. BERNARD et J.M. GRENOUILLOUX

L'Inspecteur de la
Protection des Végétaux,

J. HARRANGER

Imprimerie de la Station Strasbourg
Cité Administrative
Directeur-Gérant : L. BOUYX